

# le OFF du Développement Durable

Le 29 juin 2017

## Appel à projet

du 14 septembre 2016 au  
14 novembre 2016



Créé en 2012, le **OFF du DD est une manifestation indépendante** portée par des associations de professionnels engagés dans les démarches durables, novatrices et non conventionnelles.

Le OFF du DD a pour objectif de **donner de la visibilité à des projets engagés dans une démarche frugale**. La frugalité est, à l'échelle du bâtiment, du quartier, de la ville ou du territoire, une réponse adaptée à la **recherche de qualité dans un contexte rendu difficile par la pénurie des ressources et la dégradation du climat et de la biodiversité**.

Les projets retenus répondent aux enjeux du contexte climatique, environnemental et social de demain dans un souci de démarche écoresponsable par une ou plusieurs des qualités suivantes :

- ils sont **ancrés dans leur territoire**. Ils impactent localement la vie culturelle, économique et sociale localement. Ils impliquent les acteurs locaux dans des démarches de participation collective
- ils proposent de **nouvelles formes de concevoir et d'habiter**,
- leur **recours à la technologie est éco-responsable**, proposant une alternative à la vision techniciste de la ville et du bâtiment connectés.
- les **matériaux qui les constituent sont à faible impact environnemental** (énergie grise minimale, ressources locales, biosourcés)
- ils privilégient des **réponses bioclimatiques** aux problématiques de confort et d'énergie.

## 2017 : Le quatrième millésime du « OFF du DD »

Les projets sélectionnés seront présentés au cours de journées nationales organisées **simultanément sur les 6 sites** participant à l'évènement (Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, St-Denis de la Réunion) et rassemblant quelques 1000 acteurs (architectes, paysagistes, urbanistes, bureaux d'études, maître d'ouvrage, élus...).

### Quels types de projet ?

Les propositions attendues expriment un **savoir-faire innovant, original, prospectif, à toutes les échelles, de qualité architecturale, paysagère, urbaine**.

- L'innovation ne porte pas que sur la conception et la technique, mais aussi sur les démarches écoresponsables, méthodes, modes de conception, modes de faire à haute valeur ajoutée sociétale.
- La taille importe peu : n'hésitez pas à présenter des projets mêmes petits, l'innovation démarre souvent à une petite échelle et le « OFF du DD » tient à repérer ces initiatives.
- La qualité des démarches écoresponsables se nourrit du partage et de l'échange entre tous des meilleures pratiques. L'édition 2017 souhaite mettre en valeur l'intelligence collective de l'équipe constituée par le trio « concepteur (architecte, paysagiste ou urbaniste) / bureau d'études / maître d'ouvrage (et/ou programmiste, usager,...), auxquels se joint l'entreprise lors du chantier.

- Les projets proposés peuvent être des réalisations livrées en France, métropole et DOM, comme partout dans le monde, et aussi être des recherches ou des tentatives infructueuses, pour autant qu'elles contribuent à enrichir la réflexion et à améliorer nos pratiques.

**En clair, aucun champ d'investigation n'est exclu, et nombre de sujets non explorés attendent d'être découverts.**

### Quels thèmes ?

Ils peuvent concerner indifféremment une construction neuve, une extension, une rénovation de bâtiment, un projet d'aménagement urbain ou de paysage, la requalification d'un quartier, une expérience participative, une pratique innovante de conception, de réalisation, de collaboration, démarche et solutions originales...

- **la frugalité comme alternative dans les modes de vie**, de faire et de participer, le point de vue des usages, des usagers
- **le bâtiment frugal** : sobriété énergétique, bioclimatique, confort et usages, gestion des matériaux, recyclage...
- **la ville frugale** : quartiers durables et désirables, mobilités innovantes, autonomie énergétique, construire sur la ville, valoriser les friches...
- **le paysage raisonné** : proposer des approches et des usages sensibles, écologiques et économes en ressources, intégrer le temps long et les continuités, limiter l'expansion urbaine, s'accorder au climat...
- **Diversions, hors standards** : trouver d'autres voies, d'autres pistes, d'autres méthodes, d'autres pratiques pour avancer et réduire l'empreinte de nos réalisations

### Quelles récompenses ?

L'objectif du OFF du DD n'est pas de décerner des prix mais bien de promouvoir une dynamique d'amélioration collective, de valorisation des opérations et de débats thématiques pour faire progresser l'acte de construire et d'aménager.

Ceci dit, les projets sélectionnés bénéficieront d'une **quadruple visibilité** :

- par un **film téléchargeable** sur le site internet [www.leoffdd.fr](http://www.leoffdd.fr) et utilisable par les porteurs de projet pour leur communication.
- par un **article dédié dans les « cahiers du OFF du DD »**, disponible lors de la manifestation et, ultérieurement, sur le site internet.
- par une **présentation lors de l'événement dans chacune des 6 villes, le 29 juin 2017**
- par la **communication presse** tenue autour de l'évènement

L'ensemble de ces médias est offert sans aucune contrepartie autre que celle d'accepter de partager leurs expériences.

## Comment participer ?

### Dépôt du dossier : du 14 septembre au 14 novembre 2016

Sur le site [www.leoffdd.fr](http://www.leoffdd.fr), renseigner le formulaire en ligne et déposer le dossier du projet sur la page réservée à cet effet.

### Éléments à fournir :

1. Un visuel
2. Le dossier de candidature au format **.pdf, au contenu libre, de quatre pages A4 maximum**, devra comporter au moins :
  - **une présentation générale de l'opération** (nature, avancement, localisation, maître d'ouvrage, équipe de maîtrise d'œuvre, surface, coût...) et de sa démarche éco-responsable (illustrée de quelques photographies et/ou schémas ou croquis),
  - **le thème** (préférentiel) choisi parmi les 5 mentionnés,
  - une description des spécificités de l'opération qui répondent à l'appel à projets en particulier en ce qui concerne le thème de la **«frugalité»**, et la nature de la proposition : **bâtiment, quartier, ville, paysage.**
  - les coordonnées du candidat (adresse, téléphone, mail)

### Procédure de sélection :

Elle se déroulera en décembre 2016. Une première phase d'analyse participative sera organisée régionalement par les associations initiatrices. Puis, un comité de sélection, composé de représentants des associations et de personnalités extérieures, retiendra les contributions les plus significatives, qui seront présentées en public le 29 juin 2017.

### Si vous êtes retenus :

- en janvier 2017, vous aurez à fournir quelques éléments complémentaires pour les medias (film et cahiers du off)
- en février 2017, un film sera tourné sur votre projet (interviews + images du projet)
- le 29 juin 2017, vous participerez aux débats lors de la journée du « OFF du DD » sur un des sites.

**Tout porteur de projet peut répondre à l'appel à projet.** Il s'engage à participer à la vidéo puis à être présent sur un des 6 sites le jour de la manifestation. Néanmoins, lorsqu'il y a dans l'équipe un architecte maître d'œuvre, c'est lui qui devra prendre ces deux engagements.